

Caractère du libéralisme au Canada

En chaque pays, le libéralisme diffère par les formes et les accessoires, selon le caractère des habitants, selon les mille circonstances des lieux, des temps et des personnes. Dans le Canada catholique, il revêt un caractère qu'il a constamment pris lorsqu'il a commencé à s'introduire dans un peuple profondément chrétien : *la dissimulation et l'hypocrisie*.

Les protestants, dès le principe, levèrent le masque et se révoltèrent ouvertement contre l'Eglise catholique. Les jansénistes, au contraire, s'obstinèrent, avec une incroyable ténacité, à demeurer dans l'Eglise, qui les repoussait : en dépit de tous les efforts de l'Eglise et malgré la nature de leurs doctrines qui contredisaient manifestement la doctrine catholique, ils ne consentirent jamais à se séparer de l'Eglise : mais, par des subtilités toujours nouvelles, par des ressources d'hypocrisie qui dépassent en quelque sorte les limites de la vraisemblance, ils s'acharnèrent à se dire catholiques tout en conservant leurs doctrines réprouvées par l'Eglise.

Les libéraux du Canada, du moins ceux qui ont été baptisés dans l'Eglise catholique, tiennent de ce caractère des jansénistes : ils se prétendent catholiques envers et contre tous, aussi catholiques que les évêques, aussi catholiques que le Pape, vrais et purs catholiques. Lorsqu'ils attaquent l'Eglise, c'est, à les entendre, au nom de l'Eglise et pour ses intérêts. S'ils repoussent une encyclique du Pape, ils allèguent une autre encyclique. S'ils font la guerre à un évêque, ils prétendent s'autoriser d'un délégué du Saint-Siège, d'un cardinal, du Pape lui-même. S'ils poursuivent un grand défenseur de l'Eglise, ils empruntent des citations aux lettres du Pape ou aux discours des évêques. S'ils dirigent leurs traits contre un journal catholique, ils invoquent les suffrages des Pères de l'Eglise. Presque jamais ils n'avouent qu'ils sont les ennemis de *l'autorité* de l'Eglise catholique, qu'ils combattent *la liberté* de l'Eglise catholique ; au contraire, presque toujours ils protestent avec emphase de leur amour pour l'Eglise, de leur dévouement à l'Eglise.

Ecoutez-les.

Le plus grand nombre d'entre eux, nous l'avons vu, se retranchent dans *l'indépendance de l'ordre politique*. "Qu'on ne nous accuse pas d'attaquer l'Eglise, nous ne sommes pas sur son terrain. Qu'on ne dise pas que nous portons atteinte à la *religion*, nous faisons de la *politique*. Léon XIII, dans ses immortelles encycliques, a proclamé cent fois la liberté des opinions politiques; que personne ne me refuse un droit que le Pape m'accorde. L'Eglise abandonne les affaires de ce monde à la libre discussion des hommes; qu'on me laisse user de la liberté que me donne l'Eglise." En d'autres termes, il me plaît de ranger dans la politique mes erreurs libérales: or la politique n'est pas du domaine de l'Eglise; que personne donc ne vienne opposer à mon libéralisme les enseignements de l'Eglise. Quelques libéraux peut-être croient sincèrement à la distinction alléguée entre l'ordre politique et religieux; mais pour une multitude d'autres, c'est pure hypocrisie.

"Il suffit de réfléchir un instant pour se convaincre que l'Eglise ne doit ni ne peut se mêler à la politique. Si en principe nous n'avons point à apprécier les enseignements que nos pasteurs nous donnent du haut de la chaire, il n'en est pas moins évident que lorsque cet enseignement, sortant du domaine purement religieux, descend dans le domaine politique, nous avons le droit, et comme catholiques et comme citoyens, de réclamer la stricte observance des principes et des règles infaillibles proclamées par le Souverain Pontife." C'est-à-dire, Léon XIII a recommandé aux évêques et aux prêtres catholiques de ne pas se mêler de politique; or beaucoup de pasteurs viennent condamner notre libéralisme en envahissant un terrain qui leur est interdit: donc nous allons demeurer libéraux, contre la volonté de ces évêques brouillons, sous l'autorité du chef de l'Eglise. Hypocrisie!

Ou encore: autrefois le clergé s'est mêlé de politique, à raison plutôt qu'à tort; mais désormais le clergé doit évacuer un terrain qui ne lui appartient pas; le Pape lui en a fait un devoir: que le clergé rentre donc dans sa sacristie pour y brûler son bout de cierge et nous laisse conduire à notre gré les affaires de la cité de ce monde. "Oui, jusque dans ces dernières années, le peuple canadien avait confié à ses prêtres, ses affaires, même temporelles. La raison en est manifeste. Il était naturel que la population d'alors, dans son ignorance bien justifiable de la politique, de son fonctionnement et de ses lois, vint demander conseil à ceux en qui elle avait mis depuis si longtemps toute sa confiance. Mais les temps ont changé; l'heureuse époque de la vie patriarcale a disparu; la civilisation moderne s'est implantée au Canada. Il convient

de modifier les méthodes premières et de rendre au citoyen, à même de remplir son rôle, l'indépendance nécessaire à l'exercice de ses droits et de ses devoirs. On peut regretter ce mouvement nouveau, mais on ne saurait le nier, et il serait puéril de vouloir l'arrêter : on ne remonte pas un torrent. Notre population française, intelligente, instruite, capable de remplir ses devoirs, demande à avoir l'entière indépendance politique à laquelle elle a droit. Depuis cinquante ans, les Papes ont reconnu le bien fondé de ces aspirations populaires et ont défendu solennellement au clergé de se mêler de politique. Le temps est venu d'observer, au Canada comme en Europe, les prescriptions pontificales. En réclamant la stricte observation de ces règles, nous avons autant le souci de notre religion que celui de nos libertés, car la religion ne peut que souffrir d'être mêlée aux débats de nos intérêts matériels ; c'est la compromettre, c'est l'exposer à des réactions regrettables, pénibles. Est-ce donc être irrégulier que de demander la stricte observance des instructions du Souverain Pontife ? Les vrais ennemis de la religion sont ceux qui, consciemment ou inconsciemment, la compromettent en la mêlant à l'ordre politique." En deux mots, le clergé s'ingère indûment dans l'ordre politique quand il attaque le libéralisme ; nous pouvons garder notre libéralisme sans cesser d'être catholiques. Hypocrisie !

Ou encore : "Nous gardons un grand *respect* pour les prêtres, même alors que nous ne leur *obéissons* pas. Oui, nous leur obéirons toujours dans les *choses religieuses* ; mais nous ne leur devons aucune obéissance dans les *choses politiques* ; car Dieu leur a confié l'ordre *spirituel*, mais a laissé aux laïques l'ordre *temporel*. Le Pape et les évêques peuvent nous enseigner qu'il y a en Dieu une seule nature et trois personnes, que le Père a engendré son Fils de toute éternité, que le Père et le Fils ont produit le Saint-Esprit : nous le croirons de tout notre cœur. Les prêtres peuvent nous dire qu'il y a sept sacrements, que le baptême et la pénitence remettent les péchés, qu'il faut être en état de grâce pour recevoir les autres sacrements ; nous sommes prêts à donner notre vie pour ces vérités. Mais si les prêtres, si les évêques, si le Pape lui-même viennent nous dire ce qu'il faut faire dans l'ordre politique, nous ne nous croyons pas obligés de leur obéir. Cependant, en ce cas-là même, nous n'oublions pas qu'ils sont nos pères selon l'esprit, que le domaine qui leur est confié est supérieur à la politique ; nous professons pour eux le plus grand *respect*. Mais encore une fois, nous nous dispensons de leur donner, dans l'ordre *politique*, une *obéissance* que nous ne leur devons pas". Comme si l'Eglise s'immisçait indûment dans les questions d'ordre purement temporel ; comme si ce que les libéraux appellent *questions politiques*

n'étaient pas des *questions mixtes* ou même *surtout religieuses*, telles que l'école, le mariage, les cimetières, les biens ecclésiastiques, etc. Hypocrisie !

Quelques libéraux distinguent entre *la religion de Jésus-Christ et la religion des clercs ou cléricalisme* : nous n'attaquons pas, disent-ils, *la religion chrétienne*, mais seulement *le cléricalisme* : nous ne sommes pas *cléricaux*, mais nous sommes *les plus religieux des hommes*. " Jésus-Christ a enseigné aux hommes une religion *pure, toute d'idéal, de sentiment*, consistant à adorer le Père " *en esprit et en vérité*." Les prêtres ont ajouté à cette religion beaucoup de doctrines qui ne sont pas contenues dans l'Évangile, beaucoup de pratiques qui altèrent la pureté de la religion primitive, doctrines et pratiques qui ont leur source dans l'infirmité humaine, peut-être aussi dans quelque ambition cléricale. Nous croyons pouvoir laisser ces *ajoutages cléricaux* et revenir à *la pure religion* de Jésus-Christ. Les prêtres nous accusent *d'impiété* ; qu'ils nous accusent seulement *d'anti-cléricalisme*. Ils disent que nous attaquons *la religion de Jésus-Christ* ; non, qu'ils se contentent de dire que nous attaquons *la religion telle qu'ils l'ont faite*. Oui, nous l'avouons, nous n'avons aucun attrait pour *la religion des clercs*, mais nous sommes attachés par le fond de nos entrailles à la religion de Jésus-Christ ; nous repoussons *le cléricalisme*, mais nous aimons, nous voulons, nous défendons la religion chrétienne." En résumé, l'Église a corrompu la religion de Jésus-Christ, cette religion a besoin d'une réforme ; le Saint-Esprit a abandonné la hiérarchie catholique et inspiré ceux qui en sont les ennemis ; Jésus-Christ n'est plus avec son Église et est avec ceux qui lui font la guerre. Thèse protestante et hypocrisie !

Et encore : " Nous n'attaquons pas *l'Église* ; nous n'attaquons que *certaines clercs chagrins, étroits, ambitieux*, qui prétendent personnifier *l'Église* et ne personnifient que *la folie*. Nous ne pouvons plus ouvrir la bouche ni prendre une plume, sans que cette coterie arrive et nous dise avec emportement : " Mais, vous attaquez l'Église ! " Non, nous n'attaquons pas l'Église, nous vous attaquons, vous, ramassis de sots et de niais, qui voulez barrer le char du progrès. Détournez-vous, ou le char va passer sur votre corps et vous écraser. Depuis quelques années, si un homme éclairé et généreux pense, parle et agit autrement que ne le veulent quelques clercs bornés et entêtés, ces ignorants fanatiques arrivent et lui crient à tue-tête : " Pourquoi faire la guerre à l'Église ? " Encore une fois, je suis l'Église aussi bien que vous et mieux même que vous : je ne porte peut-être pas une soutane ou un rochet comme vous ; mais plus que vous, j'ai l'esprit de

l'Eglise, qui est un esprit de vérité, de charité et de liberté. Vous perdez l'Eglise, en lui imputant votre esprit rétrograde ; je la défends, en combattant vos opinions et en vengeant sa foi. L'Eglise est libérale, je suis libéral avec l'Eglise et comme l'Eglise. " Quelle convention peut-il y avoir entre la lumière et les ténèbres, entre Bélial et Jésus-Christ, " entre l'Eglise et le libéralisme ? Hypocrisie !

Ou encore : " Mais le libéralisme, c'est l'Evangile même ! Libérale ! L'Eglise l'est par principe, depuis sa naissance : elle fut libérale depuis le jour où notre Divin Sauveur, choisissant l'étable de Bethléem pour apparaître aux hommes, leur apprit la vanité des biens terrestres, l'égalité des hommes devant Dieu. Le libéralisme ! Mais Jésus l'enseigna aux hommes lorsqu'il leur apprit à aimer la vérité, la justice par-dessus toutes choses, lorsqu'il proclama la suprématie de l'éternelle vérité. Qu'est-ce en effet que le libéralisme, le vrai libéralisme, sinon l'amour de la justice, l'exercice du libre arbitre, l'amour et le respect des droits de l'homme et du prochain ? Loin d'être opposé à l'Eglise et à ses enseignements, le libéralisme est une fleur terrestre qui a germé dans le jardin céleste de l'Eglise, c'est le complément et l'application des plus purs enseignements du Sauveur du monde. " C'est-à-dire, " n'écoutez pas ceux qui disent que *l'Eglise ne peut pas se réconcilier avec le libéralisme* : (1) au contraire, l'Eglise et le libéralisme c'est tout un. " Hypocrisie !

Voici une dernière citation : " Le libéralisme n'est rejeté que par les ennemis du progrès, par ceux qui sont incapables de s'élever au-dessus de *la routine* et de comprendre un état de *perfection supérieure*. Le pilote a l'intelligence du vaisseau et de la mer ; il donne des coups de barre qui font avancer le navire au milieu de la tourmente et parmi les récifs ; seuls, les passagers les plus ignorants, ne comprenant rien à l'art de leur guide, crient que tout est perdu alors que tout est sauvé, et maudissent les manœuvres savantes auxquelles ils doivent d'échapper au naufrage. Ne nous attardons pas à discuter avec ces hommes, qui ne peuvent et ne veulent pas comprendre que le libéralisme est le salut du monde, et qu'au lieu de nuire à l'Eglise, il la préserve de la ruine, en l'accommodant au génie moderne et en empêchant par là qu'elle soit abandonnée par les foules. Ne perdons pas notre temps et notre peine à prouver que nous connaissons mieux la mer et le vaisseau que ceux qui ne sont jamais sortis de leurs cabines ; continuons de manier le gouvernail et de les sauver eux-

(1) Syll.

mêmes des tempêtes, et laissons-les murmurer contre leurs sauveurs."

Nous pourrions multiplier les citations. Les libéraux catholiques du Canada protestent sans cesse de leur dévouement à la religion de Jésus-Christ alors qu'ils font la guerre aux ministres de cette religion ; ils se déclarent les défenseurs de l'Eglise, alors qu'ils ruinent son autorité et entravent sa liberté ; au moment même où on les surprend à lancer des bombes sur la cité de Dieu, ils protestent de leur amour pour elle. Hypocrisie !

DOM BENOIT.

La crise ritualiste en Angleterre

(Suite.)

V

Les ritualistes ne courbèrent pas la tête devant l'orage. Dans la discussion à la Chambre haute, lord Halifax avait parlé franchement, comme il l'a toujours fait. Son attitude s'affirma d'une façon plus générale dans son article sur la *Crise présente dans l'Eglise d'Angleterre*, paru en février dans le *Nineteenth Century*. Après avoir fait l'historique du mouvement ritualiste, il y examine les principes sur lesquels s'appuient les adversaires et les forces très hétérogènes dont ils disposent. A la conception étroite de ceux qui ne veulent rien voir de bon dans la pratique et l'enseignement de l'Eglise romaine, qui prétendent ne dater que de la Réforme, qui donnent au *Prayer Book*, aux Articles d'Elisabeth, et à tous les formulaires de l'Eglise anglicane un sens protestant et une portée exclusive, il oppose la conception plus large et plus noble de ceux qui, croyant à un lien non interrompu de continuité entre l'Eglise jadis fondée par saint Augustin et l'Eglise actuelle d'Angleterre, soutiennent que celle-ci ne saurait se permettre une attitude d'indépendance ou d'indifférence par rapport à l'enseignement du reste de la chrétienté, et qu'elle ne saurait davantage se considérer d'une façon absolue comme déliée de toute obligation à l'égard des règles, des décisions doctrinales et des observances rituelles, jadis portées ou fixées pour la direction spirituelle de ses membres.

Grâce à cette conception, grâce aussi à certaines considérations historiques sur la situation du clergé à l'avènement d'Elisabeth, le noble lord prétend justifier, sans sortir de la loi ni de la loyauté, les pratiques ritualistes incriminées : tels, les ornements eucharistiques, et, plus particulièrement, la réserve du Saint Sa-

(1)
que je n'
lucless ?

crement et l'usage de l'encens (1). Pour ces deux derniers points, il regarde même comme certain que les *clergymen* en cause et leurs congrégations ne les abandonneront pas. Du reste, il fait appel à l'esprit de tolérance et de conciliation pour conjurer la crise : mais il rejette tout recours au Parlement. Ce qu'il voudrait, ce serait une organisation du clergé et des laïques qui sauvegarderait leurs droits réciproques, et telle, qu'insensiblement et sans transition violente, le gouvernement pratique de l'Eglise, au spirituel et au temporel, passât entre leurs mains.

Lord Halifax exprime encore le désir qu'entre les leaders du parti "évangélique" et ceux qui représentent les principes revendiqués par le "mouvement d'Oxford", il y eût une conférence où l'on pût s'expliquer sur la présence réelle, le sacerdoce, le sacrifice eucharistique, et semblables sujets où règnent les malentendus.

Une belle page mérite d'être citée comme modèle d'explication :

"Parmi ceux qui insistent le plus énergiquement sur la nécessité des sacrements, personne ne nie que l'âme chrétienne n'ait un accès direct et immédiat auprès de Dieu ; personne ne croit que les sacrements nous sauvent comme des instruments purement mécaniques, sans aucune coopération morale de notre part. Aucun de ceux qui ont l'habitude de se confesser ne pense que par le fait même il lui est loisible de commettre le péché impunément, ou qu'il peut se dégager ainsi de toute responsabilité vis-à-vis de Dieu. Parmi ceux qui ont l'habitude de recevoir chaque matin l'Eucharistie pour le plus grand bien et la plus grande joie de leurs âmes, personne qui ne croie que cette assiduité à se souvenir de la mort et de la passion du Christ lui profite seulement dans la mesure où il s'associe de cœur et d'âme à l'offrande faite une fois sur la croix par notre Grand Prêtre et renouvelée maintenant sur les autels de son Eglise. Aucun de ceux qui réclament les prières des initiés du sanctuaire ne confond leur intercession avec la médiation de Notre-Seigneur et unique Sauveur. Aucun de ceux qui prient pour les morts n'ignore que cette vie est le seul temps d'épreuve qui nous soit assigné. Aucun de ceux qui se réjouissent de la plénitude de grâce et de gloire accordée à celle qui, par sa correspondance à la volonté divine, a obtenu d'être seule appelée la Mère de Dieu, n'ignore que Marie est ce qu'elle est en vertu des mérites de son Fils. Aucun de ceux qui croient que le pain et le vin eucharistiques sont ce que le Seigneur les a nommés "son corps et son sang", ne croit cependant que Notre-Seigneur soit présent dans le Saint Sacrement selon le mode naturel des corps ; il y est sacramentellement, à la manière d'un esprit, mystère absolu, que la foi seule conçoit."

Cet article-programme ne manqua pas d'attirer vivement l'attention publique.

Ce fut bien autre chose, quand, le 28 février, sept cents membres de l'*English Church Union*, réunis à Londres, lancèrent une *Déclaration* où se trouvaient brièvement et distinctement formu-

(1) Pour le fond même de cette thèse, historique et dogmatique, de lord Halifax que je ne puis discuter ici, je renvoie à un article du *Month*, mai 1899 : *Are they lawless ?* by S. F. S. On y trouvera résumé le *pour* et le *contre*.

lée toute la doctrine de lord Halifax, leur président, sur la continuité de l'Eglise d'Angleterre et les conséquences qu'il en tire sous le rapport doctrinal et liturgique (1). Qu'on juge de la hardiesse de ce document par ces quelques phrases :

"Nous avons nié, et nous nions de nouveau, que la Couronne ou le Parlement ait le droit de régler la doctrine, la discipline et le cérémonial de l'Eglise d'Angleterre.

Nous serons heureux de souffrir, s'il le faut pour soutenir nos convictions. Nous souffrirons joyeusement. Ce à quoi nous ne pouvons consentir, c'est de sacrifier les droits et les libertés de l'Eglise d'Angleterre aux clameurs populaires et à des préjugés fondés sur l'ignorance....

Nous ne pouvons admettre, en égard à l'histoire de l'Eglise d'Angleterre, la légitimité de toute interprétation du *Prayer Book* qui repose sur ce principe : Ce qui n'est pas prescrit est par le fait même prohibé : *Omission to prescribe is equivalent to prohibition to use....*

Nous n'engageons pas moins vivement ceux qui gouvernent l'Etat à ne pas courir le risque d'un désastre certain, en favorisant une législation qui aurait pour but d'imposer à l'Eglise d'Angleterre les décisions des Cours séculières dans le domaine spirituel."

Cette *Déclaration* équivalait à un défi éclatant. Aussi lisait-on dans le *Times* du lendemain :

"On ne saurait nier que le rapport publié pour le compte de l'*English Church Union*, au meeting des délégués qui s'est tenu hier à l'hôtel de Cannon Street, ne revête le caractère d'un ultimatum... Ils soutiennent une doctrine anarchiste lorsqu'ils nient énergiquement " que la Couronne ou le Parlement aient le droit de régler la doctrine, la discipline ou le cérémonial de l'Eglise d'Angleterre..." Dans l'Eglise catholique romaine, lord Halifax, si ses idées n'étaient pas approuvées par les plus hautes autorités, serait vite expulsé et supprimé comme un perturbateur de la paix publique. Un sentiment protestant très accentué, nos lecteurs le savent, s'est réveillé dans ce pays : lord Halifax et ses amis lui portent délibérément un défi."

Ce fut de tous côtés, dans le camp évangélique, une véritable explosion de colère contre ces rebelles, ces traîtres, ces membres déloyaux de l'Eglise d'Angleterre. " Enfin, s'écria sir William Harcourt dans une lettre au *Times* du 9 mars, les coupables se sont trahis. "At last we have *confitentes reos...*" La rébellion a été formellement annoncée et l'anarchie ecclésiastique a été proclamée avec toute la solennité possible." On réédita le mot de l'archevêque Tait aux ritualistes : " Si vous êtes romains, allez-vous-en à Rome ; mais si vous êtes anglicans, acceptez l'autorité de l'Eglise anglicane."

Le gouvernement et les évêques se trouvèrent dans un grand embarras. Ils avaient compté, pour calmer la crise, sur la politi-

(1) Le 20 mars, Lord Halifax affirma dans le *Times* que tous les membres de l'*English Church Union*, sauf quelques exceptions insignifiantes, partageaient les mêmes sentiments. Or, cette association compte plus de 35,000 membres, dont environ 4,000 parmi le clergé.

que
s'en
haut
bre
sur
ven
péc
l'id

com
Mai
ces,
à ac
l'éta
Mais
pas
que
un c
rist
drez
soit
exac
tout
Il fa
de ch
les, e
les m
matio

23 du
de re
un de
quest
somm
interp
il en
ton, h
ces qu
l'inter
ration
péten
de l'é
C
Halifa
Gedge
loi, th
février

(1)
le débat
sion d
qua, en c
Prayer

que de la temporisation ; il leur devenait difficile maintenant de s'en tenir là. Dès le 3 mars, la question fut reprise à la Chambre haute. Lord Kinnaird proposa de voter une enquête sur le nombre de cas où le *veto* épiscopal s'était exercé depuis 1830, et surtout sur le nombre d'églises anglicanes où des confessionnaux se trouvent installés. Le premier ministre, lord Salisbury, réussit à empêcher la mise aux voix de la proposition, mais en admettant l'idée qu'elle contenait :

"Je suis, dit-il, de ceux qui redoutent de voir la pratique de la confession habituelle se répandre dans l'Eglise d'Angleterre... Mais ma conviction est, qu'en faisant, pour violenter les consciences, un effort qui excède le pouvoir du Parlement, vous arriverez à accroître le mal au lieu de l'arrêter... Je conviens que, dans l'état actuel de l'opinion publique cette enquête doit être faite. Mais permettez-moi de vous faire remarquer qu'elle ne révélera pas la centième partie du mal. Si la confession est pratiquée, ce que je ne souhaite en aucune façon, mieux vaut que ce soit dans un confessionnal, à l'église, que dans un tête-à-tête secret à la sacristie. Vous avez à choisir entre ces deux maux. Vous n'obtiendrez, du reste, jamais, je le crains du moins, que votre enquête soit sérieuse... Et puis, si des hommes, je serais peut-être plus exact en disant, si des femmes désirent se confesser à des hommes, tout le pouvoir que le Parlement possède ne les en empêchera pas. Il faut pour cela un autre pouvoir, celui qui se rapporte à l'ordre de choses confié aux évêques. C'est à eux d'enseigner à leurs ouailles, ce qu'ils ne sauraient faire trop instamment ni trop souvent, les maux qui peuvent résulter de la pratique habituelle et systématique de la confession secrète..."

Un autre débat, très vif, eut lieu à la Chambre des lords le 23 du même mois, mais il ajoute peu à ce qui précède (1). Il suffit de remarquer un point. Aux plaintes faites contre un curé par un de ses paroissiens, l'évêque de Londres avait répondu : "Les questions relatives à l'usage de l'encens et des cierges ont été soumises à l'archevêque de Cantorbéry." Le comte de Portsmouth interpelle l'évêque pour lui demander à quel tribunal du primat il en avait référé, et à quel titre ? Mais la réponse du Dr Creighton, habilement calculée, dépista son adversaire : "En soumettant ces questions à la décision de l'archevêque, dit-il, je n'ai pas eu l'intention d'affirmer que cette décision pût infirmer telle déclaration de la loi qui aurait été déjà donnée par les tribunaux compétents." La question glissait, on le voit, sur le terrain brûlant de l'érastianisme.

Ce fut à la Chambre des communes que le défi, lancé par lord Halifax et ses amis, fut directement relevé. Le 11 avril, M. Sydney Gedge présenta une motion "déplorant l'esprit d'opposition à la loi, *the lawlessness*, manifesté dans le Mémorial adressé le 28 février à la reine et au Parlement par l'*English Church Union*, et

(1) En dehors de l'interpellation relative à la réponse de l'évêque de Londres, le débat portait sur un fait particulier ; un ministre anglican avait entendu la confession d'un enfant sans la permission de ses parents. *Inde ire.* Lord Halifax remarqua, en cette occasion, que pour supprimer la confession, il faudrait d'abord altérer le *Prayer Book*.

exprimant le ferme espoir que désormais le gouvernement ne recommanderait aucun *clergyman* pour un poste ecclésiastique, sans avoir reçu de lui l'assurance qu'il est disposé à obéir loyalement à la loi telle qu'elle est interprétée par les Cours de l'Etat qui ont juridiction dans les affaires ecclésiastiques". Le but de cette motion, comme le déclara son auteur, était de s'opposer à ceux qui voudraient détruire l'œuvre de la Réforme, et de maintenir nettement contre eux dans l'Eglise anglicane le caractère d'Eglise établie et protestante.

Un amendement suivit bientôt ; M. Hoare White proposait de remplacer, dans la première partie de la motion, les termes : " manifesté dans le *Mémorial* . . ." par ces autres : " manifesté par certains membres de l'Eglise " ; puis de substituer, dans la seconde partie, aux paroles : " disposé à obéir loyalement à la loi . . ." , cette autre finale : " . . . à l'Evêque et au *Prayer Book* ." C'était ménager les ritualistes et leur laisser la porte ouverte, cette dernière finale ne pouvant guère les embarrasser. M. Balfour parla en faveur de cet amendement. Il remarqua d'abord qu'il serait peu digne du Parlement de faire porter la censure sur une association particulière ; il exprime son regret de voir la Chambre s'engager dans des discussions relatives aux affaires ecclésiastiques, et montre le peu d'effet qu'auraient des résolutions abstraites. Puis il fait une forte charge contre les ritualistes. Ce n'est pas qu'il les croie coupables de manœuvres tendant à " romaniser " l'Eglise anglicane ; ils ont suffisamment déclaré ne pas admettre certaines doctrines définies par l'Eglise romaine, ni tous les points de sa discipline et de son rituel, et sûrement ils ne sont pas disposés à accepter les principes de la suprématie papale. Il les accuse seulement de manquer de loyauté envers l'Eglise à laquelle ils appartiennent, en s'efforçant de changer son caractère d'une façon qui, en pratique, la rendrait méconnaissable à ceux qui, depuis trois siècles, l'ont le mieux et le plus fidèlement servie. Il reconnaît, du reste, que l'Eglise anglicane, tout en étant une Eglise établie, a droit à l'autonomie dans son domaine propre ; son désir a toujours été de lui voir posséder une autorité spirituelle plus grande, à condition toutefois que les laïques, aussi bien que le clergé, aient leur part dans cette augmentation de pouvoir. Mais le plus grand obstacle à cette réforme, ce sont des gens comme lord Halifax et ses partisans.

La charge de M. Balfour contre les ritualistes fut-elle trop vigoureuse ? Toujours est-il que le succès dépassa ses vues. Sur la demande d'omettre toute mention de l'*English Church Union*, il eut gain de cause, mais il échoua sur l'autre point. Un second amendement releva la finale de M. Gedge : " disposé à obéir loyalement à la loi . . ." Après une vive discussion, il fut définitivement voté par 200 voix contre 14, c'est-à-dire à une énorme majorité de 186 voix.

C'était une victoire pour le parti antiritualiste, une victoire tant soit peu théorique, à la vérité, puisque la résolution restait abstraite et n'engageait à rien le gouvernement.

Etudes.

X.-M. LE BACHELET, S. J.

(A suivre)

Car
était
l'av
pas
" Je
sée

et se
tret
Celle
cette
dém
mou
trins
heur
à cel
l'ign
saisi
qui d
cher
belle
et d'e
armé

de ces
croire
chem

O
couve
dans s
raison
conda
Furiet
repar

LE THEATRE ET LES IDEES

La "Nouvelle Idole"

PAR FRANÇOIS DE CUREL

(Suite et fin)

Et pourtant, il est sincère, en affirmant son respect de la vie. Car, s'il a piqué d'un virus mortel un corps humain, c'est qu'il était convaincu que ce corps allait retomber en poussière. Et l'aveuglement de sa foi dans la "Nouvelle Idole" ne lui avait pas permis de s'arrêter un instant à cette idée, folle à son avis : "Je puis me tromper", ou à cette hypothèse encore plus insensée : "Dieu peut faire un miracle."

Non ! pour Albert Donnat, la science est à la fois infaillible et souveraine. On aperçoit clairement cette conviction dans l'entretien qu'il a, au premier acte, avec sa femme et sa belle-sœur. Celles-ci ont découvert son crime et ne lui cachent pas combien cette action leur inspire horreur et dégoût. Lui cherche à leur démontrer qu'il n'a pas été coupable ; il n'a opéré que sur des mourants, dit-il. Antoinette Milat, en particulier, la petite poitrinaire, est "irrévocablement perdue" ; il peut fixer "à une heure près" la date où elle aura cessé de vivre. Et si l'on répond à cela qu'il n'est pas infaillible, il réplique, avec dédain pour l'ignorance et confiance en lui : "J'ai foi dans mon oreille qui saisit le souffle d'un poumon caverneux, j'ai foi dans mon œil qui distingue un bacille sous le microscope, j'ai foi dans mon toucher qui perçoit la détente d'un artère, j'ai foi..." Sur quoi sa belle-sœur, interrompant, lui déclare avec beaucoup de justesse et d'esprit : "Vous avez de la foi, mon cher Albert, pour une armée de charbonniers... Je ne vous savais pas si crédule."

"Crédule" est bien le mot qui convient en effet. La plupart de ces fameux athées n'ont cessé de croire en Dieu que pour croire en eux-mêmes. C'est plus commode assurément, mais franchement, c'est moins sûr.

On connaît maintenant l'Albert Donnat d'avant l'erreur découverte ; on conçoit donc aisément le coup qui l'atteint à la fois dans son orgueil de savant et dans son cœur plus droit que sa raison, quand il apprend que l'eau de Lourdes a guéri le sujet condamné par sa science et dont il se voit désormais l'assassin. Furieux d'abord, ensuite abattu, enfin terrassé, il sent peu à peu reparaître en lui le chrétien dont il ignorait la présence et qu'il

ne veut pas reconnaître encore, alors que déjà il subit son inspiration.

Car enfin, pourquoi se résout-il à inoculer dans son sein le terrible poison qui le tuera lentement dans la décomposition d'une maladie longue et douloureuse? Et pourquoi, d'abord, avait-il voulu se brûler la cervelle?

Pourquoi, si ce n'est parce que sa conscience, éclairée par Dieu, lui a montré nettement que son action devait être punie? Oui, ce matérialiste athée qui ne croyait qu'à sa science et qui, de la science avait fait l'idole à qui l'on peut tout sacrifier, ce matérialiste athée veut maintenant se punir, et de quoi? D'avoir bien servi sa divinité!

Certes, le châtement qu'il choisit n'est rien moins que conforme à la loi de Dieu. Que l'on se tue d'un coup de revolver ou par l'inoculation d'un virus de mort, on commet toujours un suicide, et le suicide est toujours criminel. Mais si le moyen est d'un impie, le mobile est d'un chrétien. Là encore, Albert Donnat est le chrétien dévoyé, le chrétien qui s'ignore. Il agit encore en athée, que la voix intérieure qui le pousse, a déjà des impulsions de croyant. Ne le dit-il pas lui-même, au fond, quand, l'orgueil enfin déchiré par la souffrance, il avoue à sa femme, en pleurant: " Cette journée est atroce! ... Un être s'agit en moi, qui se débat, qui meurt, et je ne le comprends pas! Il m'ordonne le sacrifice, je trouve le sacrifice une chose monstrueuse, et je me tue! ... ma fin est idiote! ... Tomber en martyr quand on n'a pas la foi! ... Parader devant le néant! ... "

Cet être intérieur qu'il ne comprend pas, c'est le chrétien déposé lentement au plus profond de son âme par la foi des générations qui l'ont précédé. Au surplus, cet être intérieur, ce chrétien mystérieux qu'il porte en lui, ne se borne pas à lui montrer le châtement nécessaire après la faute, il fait plus; il le jette éperdument dans une aspiration, dont le savant athée ne peut plus se défendre, à l'immortalité. Plus le malheureux se tue, plus il voudrait ne pas périr tout entier. Et tous les arguments qui prouvent l'autre vie, tous ces arguments, qui ne vont point jusqu'à percer la nuit de son intelligence enveloppée d'orgueil scientifique, affluent déjà impétueusement dans son cœur. Il est comme invinciblement poussé, lui le matérialiste auparavant tranquille, à démontrer que cette autre vie, dont il croit douter encore, existe évidemment. Il l'expose, emporté par une fièvre de logique, à son ami Cormier, autre savant non moins athée que lui: " Mais qu'est-ce que ce sentiment d'éternité, s'écrie-il, qui imprègne toute ma nature, au point que je ne puis pas penser à l'objet le plus vulgaire, une table, par exemple, sans que ce terme comprenne toutes les tables qui sont ici, toutes celles qui existent, ont existé, existeront?... Je nomme un objet: le voilà pourvu de caractères impérissables. Et mon esprit qui fait cela, mon esprit qui revêt d'immortalité tout ce qu'il effleure, serait, seul voué au néant! Allons donc!" Et plus loin, Albert Donnat pressant les données de la science elle-même, en fait jaillir un irrésistible argument: " Voyons, dit-il à son ami, nous sommes l'un et l'autre bien pénétrés du grand principe de la science moderne, qu'à toute fonction correspond un objet qui lui est adap-

té. L'œil implique l'existence de la lumière, le poumon l'existence d'une atmosphère respirable. Soyons logiques : ce formidable besoin de se survivre qui émane du jeu de nos organes, suppose forcément une survie." Enfin l'illustre docteur incarne sa pensée dans une comparaison vive et puissante : " Au mois de mai dernier, pendant le séjour que j'ai fait dans ma propriété du Dauphiné, j'allais souvent m'asseoir au bord d'un étang ordinairement couvert de superbes nénuphars blancs. Cette année, à cause de la fonte des neiges qui a été tardive, le niveau d'eau est resté longtemps très élevé, et les nénuphars, dont la tige est relativement courte et qui ne poussent que sur les bas fonds, ne parvenaient pas à percer. On voyait, sous une mince couche d'eau, des centaines de boutons à couture blanche, pareils à de petites têtes au bout de longs cous tendus, oh ! mais tendus à se rompre ! Tous les jours les tiges s'allongeaient, mais s'effilaient en même temps. Je voyais mes plantes à la limite de l'effort. Leur désir de vivre avait quelque chose d'héroïque. Je disais au soleil qui les attirait : " Soleil, triompheras-tu ?..." Et puis, je voyais l'eau qui ne diminuait pas assez vite et je tremblais : Ils n'arriveront pas ! Demain je les verrai morts sur la vase... A la fin le soleil a triomphé. Avant mon départ toutes les belles fleurs de cire s'étaient sur l'eau. Voyez-vous, mon petit, devant cela je n'ai pu me défendre de réfléchir. Vous, moi, tous les chercheurs, nous sommes de petites têtes noyées sous un lac d'ignorance, et nous tendons le cou avec une touchante unanimité vers une lumière passionnément voulue. Sous quel soleil s'épanouiront nos intelligences lorsqu'elles arriveront au jour ?... Il faut qu'il y ait un soleil !"

La citation est peut être un peu longue ; elle n'est pas inutile. Elle revêt d'un superbe langage une irréfutable démonstration de l'immortalité. L'autre savant impie, Maurice Cormier, dont la raison gonflée d'elle-même est fermée à toutes les raisons qui la gênent, a beau répliquer à Donnat que l'illustre docteur est tout simplement frappé, sous le contre coup de l'émotion qu'il a subie d'une sorte de crise religieuse ; il a beau lui soutenir avec dédain que cette crise est connue, cataloguée par les savants sous le nom de "idolâtrie des moribonds", il n'entame en rien la logique et pressante argumentation de son interlocuteur. Il n'affaiblit nullement l'invincible énergie de cette conclusion, déduite, et avec une rigueur absolue, d'une vérité qu'il ne conteste pas : " Ce formidable besoin de survivre qui émane du jeu de nos organes suppose forcément une survie." C'est un fait, cela ; "l'idolâtrie des moribonds" n'est qu'un mot.

D'ailleurs, même en dehors de tous les arguments qu'il énumère avec fébrilité, l'irrésistible impulsion qui pousse Albert Donnat, le matérialiste, à démontrer que la vie future existe, en constitue, à elle seule, une preuve éclatante. Il ne se peut pas que l'homme aspire aussi ardemment, aussi impérieusement, aussi malgré lui, pour ainsi dire, à une immortalité qui ne serait qu'un rêve à jamais irréalisable !

Et néanmoins, dans l'instant même où il se jette à Dieu, l'orgueilleux athée, qu'il fut trop longtemps, s'entête encore à se persuader qu'il ne croit pas en Dieu : " Non ! répond-il à sa femme

heureuse de son retour à des sentiments plus chrétiens, non, je ne crois pas en Dieu ! Pour croire, il me faut l'évidence, et que nous en sommes loin ! O ma raison !... Elle ne me conduit pas où je voudrais aller !"

D'où vient la contradiction ?... Elle est toute naturelle, au fond, et l'auteur a été bien inspiré de la marquer d'un trait décisif. Elle est le châtement logique et prévu de l'orgueil ; elle est la punition de l'incroyance obstinée. Parce que ce grand esprit a fait dévier son intelligence et qu'il l'a courbée vers le mensonge au lieu de la laisser tout droit jaillir à la vérité, cette raison si haute et si belle est devenue impuissante à retrouver Dieu sans le secours de Dieu lui-même.

Au surplus, cette raison dont il attend la foi, quelle en est la puissance ? Il l'a reconnu lui-même, en causant avec son ami, quand il se débattait, dans l'angoisse, à la recherche éperdue de l'immortalité : " Ma raison, s'est-il écrié alors avec un accent imprégné d'amertume et de découragement !... Ce qu'elle me montre le mieux, c'est la profondeur des ténèbres où nos regards se perdent." Et c'est à ce moment qu'Albert Donnat parlait juste. En effet, si l'on veut croire inébranlablement, si l'on veut posséder dans sa plénitude absolue ce don de Dieu qui se nomme la foi, il y faut consacrer plus qu'un effort de l'intelligence, il y faut donner une humble prière, il y faut porter un orgueil à genoux.

* * *

Cet enseignement tout chrétien, M. de Cured a eu l'heureuse inspiration de le mettre en lumière avec plus d'énergie. Le spectacle offert à nos yeux par le matérialiste en adoration devant la science et que la révélation de son crime arrache à sa divinité pour le jeter à Dieu, ce spectacle impressionnant et significatif est merveilleusement complété par celui d'une jeune fille pieuse, ignorante et modeste.

Cette jeune fille est Antoinette Milat, le "sujet" que l'illustre docteur a piqué du cancer, alors qu'il la croyait mourante, et que Notre-Dame de Lourdes a ressuscitée.

Par quel moyen la malheureuse enfant arrive à connaître à quelle abominable expérience on a livré sa chair, il serait trop long de l'expliquer. Il suffit de noter qu'elle apprend cette chose affreuse. A peine délivrée de la phtisie qui rongait ses poumons, elle est avertie qu'un mal plus corrompueur est infiltré dans son sang par le médecin qui devait la guérir. Elle le sait. Or, sous le coup terrible, au lieu de s'émouvoir et de pleurer, la jeune fille, innocente et résignée jusqu'à l'héroïsme, accepte avec soumission la volonté de Dieu. Elle est prête à se sacrifier ; la pensée que sa mort servira peut-être à sauver bien des vies la console, que dis-je ? elle la fait rayonner d'une sainte allégresse. Elle le déclare avec une admirable simplicité au docteur qui s'accuse : " Je voulais, dit-elle, être Sœur de charité et consacrer ma vie aux malades... Eh bien ! je livre ma vie en gros, au lieu de la donner en détail ! " De ce calme, on comprend qu'Albert Donnat témoigne une stupéfaction profonde et tout émue. Mais Antoinette, en deux mots, avec ces clartés de la foi dont la plus superbe

intelligence est parfois éblouie, lui montre les motifs de son acquiescement si tranquille et si prompt : " Vous avez l'air étonné que je sois prête à mourir... Je le suis parce que Jésus-Christ a été crucifié pour le genre humain et que je regarde comme un honneur d'être traitée un peu comme lui..."

Cette explication surprend encore davantage et illumine en même temps le savant athée, que son impulsion propre entraînait déjà vers le surnaturel. Aussi, interrogeant à la fois sa conscience intime et la modeste adolescente, il s'écrie : " D'où vient ce quelque chose qui élève le plus humble au-dessus du plus savant ?—Du bon Dieu, monsieur," répond Antoinette.

Et c'est alors, enfin, que, plein de respect et d'admiration pour cette enfant où, naguère, il ne voyait qu'un sujet inguérissable, uniquement propre à guérir les autres en servant de chair à expérience, Albert Donnat confesse : " Elle arrive avec une simplicité magnifique au point où ma science n'a pu me conduire qu'au prix d'efforts surhumains : donner généreusement sa vie." Mais, éclairé par ces hautes leçons d'héroïsme et de modestie, le savant ne se borne pas à les admirer. S'il ne pousse pas ses conclusions jusqu'au terme où il devrait les faire aboutir, il avoue du moins qu'il s'est trompé : " Le voici, l'élan de l'humanité entière vers un soleil unique !... Je le cherchais où il ne fallait pas, dans les cerveaux, et je le trouve dans les cœurs ! C'est le besoin de souffrir pour autrui qui froisse nos intérêts et pourtant nous possède... La loi du plus fort régit les corps, soit ; mais les esprits ?... Le plus grand symbole qui ait pu s'imposer à eux, n'est-ce pas un instrument de torture : la croix ? Quelle est donc la puissance assez forte pour que les yeux du monde entier soient fixés sur elle dans un désir d'immolation ?... Toute marée dénonce au-delà des nuages un astre vainqueur ; l'incessante marée des âmes est-elle seule à palpiter vers un ciel vide ?" Et, quelques instants plus tard, alors qu'il ne veut pas se résoudre encore à croire en Dieu, Albert Donnat va néanmoins jusqu'à témoigner un certain désir de la foi et comme une confiance en l'immortalité : " Mon salut, dit-il à sa femme, c'est qu'une pauvre ignorante me prenne par la main pour me guider vers on ne sait quelle splendeur. Tu vois, j'ai pris mon parti de penser comme un illustre et d'agir comme le premier brave homme venu. C'est incohérent, mais *viendra-t-il jamais le jour où l'on pourra, en ne suivant que sa pensée, aboutir à toutes les grandeurs morales ?*"

Il faut retenir ces derniers mots. Je ne crois pas qu'on ait souvent exprimé d'un trait plus vif et plus pénétrant l'irrémissible incapacité de la science à créer une morale et, par conséquent, à remplacer Dieu.

* * *

Cette incapacité, M. de Curel a voulu la faire ressortir avec plus de relief encore, et d'une façon plus précise en même temps. Pour atteindre ce but, il a démontré l'impuissance à fonder le bien, chez un de ces savants qui, plus que les autres, auraient pu sembler avoir le moyen d'opérer ce grand ouvrage ; il l'a incarnée dans un psychologue.

De même qu'il avait tracé un parallèle entre le grand matérialiste ébranlé dans son incroyance, et la tranquille et superbe vertu d'une pauvre fille ignorante, il a voulu établir une comparaison entre Albert Donnat, travaillé par le doute et le remords, et un philosophe obstinément athée. Et M. de Curel a introduit Maurice Cormier dans sa pièce.

Maurice Cormier, lui aussi, est fanatisé par l'idolâtrie de la science, et, comme son illustre collègue, il l'érige en idole. Il ne croit pas en Dieu, il n'admet point l'existence de l'âme, il nie la vie future ; il écarte avec dédain toutes les " hypothèses " du spiritualisme et de la religion : avec la sérénité la plus orgueilleuse, il prétend que la question de l'infini est, pour lui, résolue depuis longtemps. Mais il a, dans la science, une confiance aveugle, une foi éperdue. Et c'est tranquillement qu'il fait servir la matière humaine à sa divinité.

Car, à l'imitation d'Albert Donnat, Maurice Cormier accomplit des expériences. Il a ses " sujets " également : les hystériques, les folles, les névrosées, tous les nerveux que l'on peut plonger aisément dans le sommeil hypnotique. Et il met un sangsue extraordinaire à leur tripoter l'âme et l'esprit.

D'ailleurs, son ami Donnat sait fort bien lui exposer les vilains côtés de ces travaux plus ou moins psychologiques. Désirant ne pas être seul à pratiquer une science meurtrière, l'illustre docteur essaie, en effet, de prouver que le philosophe assassine également. Et il explique alors à Maurice Cormier : " Tirer de ce paquet de nerfs endoloris que nous nommons un sujet assez de personnages différents pour composer un roman, introduire à l'intérieur de son crâne autant de consciences variées qu'on pourrait poser de chapeaux dessus—appelons les choses par leur nom—c'est tout simplement tuer les gens pour les remplacer par d'autres... L'idée d'un massacre ne se présente pas tout d'abord à l'esprit, parce que l'effectif des sujets reste complet... Pourtant, il y a massacre, puisqu'il y a destruction de personnalités... " La comparaison est évidemment paradoxale. Elle contient toutefois une part de vérité certaine ; et le paradoxe est ici, comme en bien des cas, le grossissement insensé d'une idée juste. Il est clair, en effet, que les expériences auxquelles se livre Maurice Cormier—expériences que l'auteur de la pièce a trouvées, ne l'oublions pas, dans la vie réelle, et non point dans sa seule imagination—témoignent du mépris le plus tranquille et le plus absolu pour la conscience et la personnalité des hommes. Elles réduisent la dignité humaine à l'état de simple victime offerte en sacrifice au pied des autels de la Nouvelle Idole.

Et pourquoi ? Parce que ce savant s'est mis dans l'idée de découvrir enfin—ce que nul n'avait pu faire avant lui—si l'âme existe ou bien n'existe pas, et, dans l'hypothèse où quelque chose existerait qu'on pût appeler de ce nom, si ce quelque chose appartient à l'esprit ou à la matière, est mortel ou impérissable. Ignorant beaucoup de ce que l'on sait, Maurice Cormier part de ce principe que l'on ne sait rien, ce qui, dans l'occasion, ne l'empêchera pas de nier imperturbablement ce qu'il avoue ne pas connaître. Enfin, d'après ce savant, le monde entier s'est trompé jusqu'à nos jours, ou plutôt a produit des affirmations purement hypothéti-

ques. Ecoutez-le : " Depuis des milliers d'années, professe-t-il avec assurance, on roule les bonnes gens avec des mots creux. L'âme ! Qu'est-ce que cela, l'âme ? L'a-t-on jamais vue, touchée ?... On assure qu'elle existe parce que la matière ne peut penser... Qu'en sait-on ? Comment l'a-t-on vérifié ?... On a l'aplomb d'ajouter : L'âme est immortelle !... " Et il continue sur ce ton. Bref, au milieu des travaux philosophiques accumulés par les siècles, on ne rencontre, à l'écouter, que des " rêveries de poète " !

Mais, pour le grand bonheur des générations à venir, lui, Cormier, et quelques autres savants de son cru vont s'occuper désormais de chercher ce qui se passe au fond de l'esprit humain. Ils vont s'y prendre au moyen de l'expérimentation, grâce à beaucoup de petits instruments, par eux inventés, qui leur permettront d'étudier le jeu des organes physiques en contact avec les impressions morales.—Evidemment, l'on n'avait jamais songé à cela !—Aussi, beaucoup plus tard, grâce à leur initiative, on pourra palper la pensée humaine, et alors on saura quelque chose. On ne peut connaître, en effet, que ce qu'on peut toucher. Cormier l'affirme.

Et c'est ce monsieur-là qui ose critiquer, avec un beau dédain, l'aplomb des autres !

Vous l'avez bien entendu ! Rien de ce qui a été fait avant lui ne vaut l'étude ou le simple examen. Les recherches philosophiques et les déductions de la théologie ne comptent pas. Ce n'était point de l'expérimentation ; donc on perdrait son temps à les vouloir connaître. Il vaut mieux ne les pas regarder. La révélation ? Mais puisque Dieu n'existe pas, qu'est-il besoin d'en prendre un instant de souci ? N'est-il pas plus simple également de lui tourner le dos ? Maurice Cormier adopte ce parti commode et sûr, et, les yeux obstinément clos sur le passé, affirme avec aplomb que le passé est tout à fait obscur. Heureusement qu'il n'en sera pas ainsi de l'avenir, grâce à ses petits instruments et à ses menues expériences.

Ce portrait de psychologue est-il exagéré ? Point. M. de Curel a copié sur le vif. Il a peut-être, à certains traits, donné ce grossissement léger qui convient au théâtre ; il a pu sans doute accentuer quelques défauts, d'ailleurs très réels, pour attacher sur eux plus fortement l'attention du public. Mais, à part ces détails sans importance, il a brossé son personnage avec une vérité merveilleuse. Et, en le peignant tel qu'il se comporte, il en a suffisamment montré la faiblesse et le ridicule. Ici encore, il a rendu service à la vraie science et, dans une œuvre belle, enveloppé une bonne œuvre.

Mais il n'a pas voulu s'arrêter à mi-chemin, l'auteur de la *Nouvelle Idole* ; il a tenu à pousser plus avant l'exécution du psychologue athée, du savant matérialiste ; et il a mis son homme aux prises avec la vie réelle. Ici toutefois, pour éclairer la suite, il faut toucher un mot du drame intime intercalé dans la thèse.

Maurice Cormier, que la philosophie n'absorbe pas entièrement, poursuit de ses assiduités Louise Donnat, la femme du docteur illustre... et qui est son ami. Voilà, pour le fondateur de la morale à venir, un trait plutôt léger. Mais passons. Louise Don-

nat, qui est fort en train de désaimer son mari, trop exclusif amant de la science, a cependant résisté jusqu'ici à la passion du psychologue.

Or, quand elle apprend la criminelle action de son époux, le dégoût et l'horreur la jettent d'abord à des excès coupables. Un peu plus tard, émue par le repentir d'Albert Donnat et par son sacrifice, elle reviendra vers lui, ressaisie d'un nouvel amour écloso sur ces choses de mort. Mais, pour le moment, elle court chez Maurice Cormier. Toutefois, elle ne va pas chez cet homme avec le dessein de s'abandonner à ses honteux désirs. Elle a seulement la pensée, ou s'imagine avoir l'unique intention de consulter ce savant sur le désarroi de son âme. Il y a longtemps, hélas ! qu'elle a déserté la prière ; et c'est pourquoi, ne sachant ou n'osant s'adresser à un prêtre, elle veut épancher ses douleurs et en rechercher le remède auprès d'un très fameux psychologue.

Et c'est alors que le très fameux psychologue, avec la sérénité de son orgueil imbecile, expose à Louise Donnat tous ses petits travaux, fait fonctionner devant ses yeux tous ses petits instruments. Mais ces démonstrations sont de faible intérêt pour la femme angoissée, désorientée, qui n'est pas venue apprendre des théories, et qui attend essentiellement du pratique. Aussi, elle interrompt bientôt le professeur et lui demande à brûle-pourpoint : " A quoi cela mène-t-il ? "

A constituer " la science psychologique ", répond Maurice Cormier, toujours content de lui : lorsque plusieurs générations de savants auront accumulé de nouvelles expériences, on pourra savoir à quoi s'en tenir et l'on connaîtra les moyens de soulager les maladies morales avec des méthodes rigoureusement scientifiques.

—Et combien de temps pour en arriver-là ? interroge Louise.
—Oh ! quatre ou cinq cents ans, conjecture impassiblement le philosophe.

On conçoit que ce dernier coup fait éclater soudain la colère et la désolation de la femme éplorée : " Dans cinq cents ans, s'écrie-t-elle avec une ironie amère, on saura si j'ai une âme et comment la guérir, et c'est aujourd'hui que je souffre. Voilà donc la science ! Je sombre dans le découragement. Elle m'offre le doute ! Mais le plus humble prêtre auquel je raconterais ma douleur trouverait des paroles bien autrement consolantes ! " A quoi Maurice Cormier ne peut que répondre, en " lâchant " son idole : " Pauvre science, comme vous l'arrangez !... C'est vrai qu'elle le mérite un peu. Mais, aussi, vous l'invoquez précisément sur le seul terrain où elle ne peut vous secourir. Elle qui soulage déjà si bien la souffrance physique, est absolument désarmée devant la douleur morale..."

Et cette fois seulement, Maurice Cormier dit vrai ; mais ce seul grain de vrai suffit à renverser tout l'édifice incohérent et laborieux de ses mensonges. Oui, la science, à elle seule, est impuissante, aussitôt qu'elle arrive au seuil du domaine moral. Impuissante à consoler les chagrins, impuissante à corriger les vices, impuissante à fonder les vertus, impuissante à conduire, à guérir ou à élever les cœurs, impuissante à connaître, aimer et servir Dieu !

Aussi, je veux terminer sur ce mot, la vraie conclusion de la pièce. Il marque en effet la limite où doit s'arrêter la vraie science, afin de ne pas devenir une idole.

Je n'ajouterai qu'une réflexion. C'est qu'un drame où sont portées des conclusions de telle profondeur et de telle envergure, où ces conclusions jaillissent sans effort d'une action noble et puissante, où elles sont revêtues d'un langage éloquent, souple et vigoureux, c'est qu'un tel drame, en dépit des défauts qu'il pourrait avoir, est une œuvre très grande. Il se peut qu'il n'ait pas un grand succès sur un théâtre. Il restera.

Revue du Monde Catholique.

FRANÇOIS VEUILLOT.

Le mouvement catholique

AU CANADA

Son Excellence le délégué apostolique permanent au Canada, Mgr Diomède Falconio, est attendu à Québec à la fin de cette semaine. Il a prévenu de son départ Mgr Bégin, archevêque de Québec, qui, à son tour, a fait part de la nouvelle aux autres prélats du pays. On dit qu'il passera quelques jours à Québec, puis ira à Montréal et de là à Ottawa, où il fixera sa résidence habituelle.

Bienvenue à l'envoyé du Saint-Siège !

Mgr McEvay, le nouvel évêque de London, entend que son diocèse soit organisé catholiquement, en ce qui concerne les écoles. Sur divers point du diocèse, les parents ne se font pas scrupule d'envoyer leurs enfants aux écoles neutres, sous prétexte que ce sont les seules qui existent. Mgr McEvay a signifié sa volonté bien arrêtée de mettre fin à cet état de choses en obligeant les parents catholiques à pourvoir partout aux besoins de l'éducation catholique à donner à leurs enfants. C'est ainsi qu'à Windsor, il a répondu à cette partie de l'adresse qu'on lui présentait ayant trait à la question de l'éducation en exprimant des idées suivantes :

“ Je dois vous laisser savoir que lorsque vous m'assurez que vous dirigez une école publique d'après les principes du catholicisme, je suis complètement mystifié. J'ai toujours été sous l'impression que les systèmes d'éducation religieuse des deux écoles, publique et catholique, étaient diamétralement opposés. Le système des écoles publiques ne comprend pas l'instruction religieuse. Cependant, si vous enseignez la doctrine du catholicisme dans les écoles publiques, vous transgressez les lois relatives à l'instruction publique et, conséquemment, enseignez aux élèves à agir de semblable manière. Afin de remédier à cet état de choses, le gouvernement a adopté une loi en notre faveur : la loi des écoles séparées. D'après cette loi, il vous est permis de faire donner, à vos propres dépens, une éducation commerciale à vos enfants, sans oublier l'instruction des principes de la doctrine catholique.

Les catholiques de Windsor ne semblent pas bien disposés à adopter aucun des systèmes d'éducation, soit publique, soit séparée. Vous n'avez ni écoles publiques, ni écoles séparées, mais vous êtes guidés par une agglomération de compromis qui pourra bien cesser d'exister si quelqu'un se donne la peine de soumettre ce cas aux autorités.

Vous devriez, en bons citoyens que vous êtes, ne suivre qu'une seule loi, et comme il vous l'est prescrit par vos devoirs de catholiques, suivre le système d'éducation des écoles séparées. Je me verrai donc forcé de fermer l'académie Ste-Marie, si vous continuez à vouloir maintenir en vigueur le présent système d'éducation, et cette académie ne sera rouverte que comme école séparée où la théorie et la pratique des règlements et lois des écoles séparées seront suivies à la lettre.”

Ces paroles, dit-on, ont créé toute une sensation. Tant mieux ! Elles auront alors le don de réveiller de leur léthargie les parents assez indifférents au danger pour envoyer leurs enfants à des écoles d'où l'instruction religieuse est bannie.

Mgr McEvay a exprimé la même intention à Belle River, un village voisin, et la dépêche qui rend compte de son passage en cet endroit ajoute qu'il y a même accentué sa pensée.

Comme on le voit, c'est une organisation toute nouvelle qu'il va falloir établir sur certains points du diocèse, où la situation que révèlent ces incidents ne laisse pas que d'être alarmante. Cette croisade va remédier au danger qu'elle présente, pour peu que les fidèles se montrent disposés à seconder l'énergie de leur évêque. En tout cas, c'est une courageuse initiative, digne des préoccupations les plus constantes d'un évêque ayant le souci des responsabilités de son apostolat, et qui nous montre le nouveau prélat sous le jour le plus favorable, celui du pasteur sincèrement dévoué au bien de son Eglise et bien décidé à promouvoir, dès le début de son règne, les vrais intérêts catholiques dans son diocèse.

Les Canadiens-français de Windsor ont profité du passage de leur premier pasteur dans cette ville pour lui présenter une adresse et lui exposer en même temps l'injustice faite aux catholiques canadiens-français de Windsor, qui n'ont pas un seul prêtre de leur nationalité, et qui n'entendent plus parler leur langue, si ce n'est à la première messe basse, le dimanche.

A quatre heures de l'après-midi, une couple de cents chefs de familles canadiennes-françaises étaient réunis à la salle St-Alphonse pour accompagner M. Gaspard Pacaud, qui avait été choisi par ses compatriotes de la ville pour aller présenter de leur part une adresse à Sa Grandeur. En présence d'une telle affluence, il était impossible de songer à aller envahir le presbytère, qui ne pourrait jamais en contenir la moitié. Un comité fut alors nommé pour accompagner M. Pacaud auprès de Sa Grandeur et la mettre au courant de la situation. Avec une bonne grâce extrême, Monseigneur consentit à accompagner le comité à la salle St-Alphonse, où l'adresse lui fut présentée.

Sa Grandeur accueillit cette demande avec une grande bonté. Elle a dit qu'elle ne pouvait répondre ainsi à l'improviste, mais a promis d'étudier la requête et d'y faire droit si elle est juste, quelles que puissent en être les conséquences. De vifs applaudissements soulignèrent cette déclaration. Sa Grandeur termina en donnant sa bénédiction. Au moment de se retirer, le R. P. Flannery, qui accompagnait Sa Grandeur, protesta hautement de son attachement à la langue française, de son affection pour la nationalité canadienne-française, et déclara que s'il avait carte blanche, les Canadiens-français de l'église St Alphonse n'auraient certes plus aucune cause de se plaindre.

Il y a donc tout lieu d'espérer que cette requête sera accordée.

L'abbé Filiatrault, de l'église Notre-Dame de Bonsecours, à Montréal, songe à faire faire, par un artiste distingué de Rome, sur une toile de grande dimension qui serait placée dans son église, la copie d'un tableau miraculeux de Notre-Dame du Bon Conseil que l'on peut voir dans l'église de Genozza, à quelques lieues de Rome. Il y a une tradition très touchante qui se rattache à ce tableau. Ajoutons que celui-ci serait à sa place dans l'église de Notre-Dame de Bonsecours, qui a bien aussi ses pieuses légendes.

Quelques citoyens riches de Montréal, joignant leurs généreuses souscriptions à l'obole de pauvres âmes dévouées au culte de Notre-Dame de Bon Secours, aideraient l'abbé Filiatrault à réaliser son pieux dessin.

AUX ETATS-UNIS

Entre autres résolutions adoptées par la 14^{ème} convention nationale des Canadiens-français du Connecticut siégeant à Hartford, sont les deux suivantes que nous considérons comme les plus importantes :

Considérant que l'éducation est la pierre angulaire de notre édifice national, que dans plusieurs centres, cette éducation est nécessaire à la gloire et à l'honneur de notre religion, de notre race et même de notre pays d'adoption ;

Considérant que bien souvent le plus grand obstacle à la véritable éducation catholique française et américaine consiste dans le fait qu'un trop grand nombre de nos centres sont desservis par des curés d'une autre origine que la nôtre, il est

Résolu :— Que cette convention encourage fortement tous les centres où l'éducation et l'instruction laissent à désirer de ne pas se lasser de demander respectueusement aux autorités compétentes de vouloir invariablement nommer des pasteurs d'origine française à la desserte des paroisses où les Canadiens sont en majorité.

.....
La convention, d'après le rapport des sociétés de sobriété chrétiennes, constate avec bonheur le progrès de la tempérance parmi nos nationaux et engage tous les centres où ces sociétés n'existent pas à fonder une organisation de ce genre le plus tôt possible.

Que nos compatriotes d'au-delà de la ligne 45^{ème} se maintiennent dans cet esprit et ils feront honneur aux glorieuses prérogatives de leur double titre de Canadiens-français et de catholiques.

Il y a dans le diocèse de San Juan, Puerto Rico, 1,012,400 catholiques, 141 membres du clergé séculier et 27 du clergé régulier, une magnifique cathédrale, 96 églises paroissiales, 23 chapelles, 1 séminaire avec 50 étudiants, 1 collège, 21 écoles modèles pour garçons et filles avec 1,300 élèves, 547 écoles élémentaires avec 51,300 élèves, 4 orphelinats et 25 hôpitaux et bureaux de charité.

Voilà l'île qualifiée par le P. Sherman de "pays sans religion." Ce n'est toujours pas l'organisation de la vie catholique qui y fait défaut.

Mgr Schwebach qualifie de canard la nouvelle donnée par la *Catholic Sentinel*, de Chippewa Falls, que le diocèse de Chippewa

Falls devait être divisé. Mgr Schwebach est aujourd'hui en excellente santé et capable de supporter sans trop de fatigue les travaux de son ministère.

La Metropolitan Truth Society, de New-York, a présenté au président McKinley une énergique protestation contre les profanations dont les soldats américains sont accusés aux Philippines. Elle déclare que ces profanations ont causé une vive indignation, dans un grand nombre de milieux, basée, 1o sur les nouvelles données par les journaux et les commentaires qui en ont été faits ; 2o sur des lettres privées de soldats qui ont servi ou servent encore aux Philippines ; 3o sur le fait que des vases sacrés ont été envoyés aux Etats-Unis par des soldats de l'armée américaine aux Philippines et exposés publiquement à New-York et dans d'autres villes ; 4o sur une illustration publiée dans un journal hebdomadaire et montrant les soldats des Etats-Unis en voie de profaner une église en y installant un appareil de télégraphie de campagne sur l'autel même et posant devant l'appareil, le cigare à la main.

Ces dénonciations et protestations ont pris une telle force que le président lui-même s'en est ému et a télégraphié au général Otis pour savoir à quoi s'en tenir. Le général a répondu que 16 églises sont occupées par les troupes, dont quatre en partie et sans que les services religieux soient interrompus. Trois couvents sont aussi occupés. Le général ajoute : " Propriété religieuse respectée et protégée par nos troupes." Drôle de respect que celui d'installer un appareil télégraphique sur un autel, de laisser piller les vases sacrés et les habits sacerdotaux, de se revêtir même de ces derniers et de parader avec en pleine rue, par moquerie, et de convertir tout cela en souvenirs que les soldats gardent ou envoient à leurs familles.

D'autre part, on annonce que le général Otis a reçu des ordres stricts de prévenir de nouveaux désordres de ce genre. Pourvu qu'il se fasse du respect des choses consacrées au service des autels une autre notion que celle qu'il paraît avoir eue jusqu'ici !

On accuse, du reste, les soldats américains de bien d'autres choses qui les montrent sous un jour ni plus favorable, ni plus moral.

Dimanche dernier, a eu lieu, à Washington, une superbe cérémonie religieuse à laquelle près de 20,000 fidèles ont pris part. Il s'agissait de la consécration du nouveau monastère des Français et de leur chapelle consacrée au Saint-Sépulcre, ainsi que

du Collège et du Commissariat de Terre Sainte, qui y attachent. Cette institution, affiliée à l'Université Catholique de Washington, est la maison-mère de l'ordre des Franciscains, en Amérique. Etaient présents à la bénédiction : le cardinal Gibbons, Mgr Martinelli, Mgr Blenk, de Puerto Rico, Mgr Stephan, des missions indiennes des Etats-Unis, Mgr Sharetti, de la délégation papale, de Washington, et un grand nombre d'autres figures intéressantes du clergé américain.

La nouvelle construction catholique est de toute beauté. Son architecte, signor Lianori, de Rome, a fait expressément le voyage de Palestine pour prendre les mesures et les renseignements nécessaires à la construction de chapelles et d'autels qui rappellent avec une exactitude scrupuleuse les scènes les plus touchantes de la vie de Jésus-Christ. La maison de Nazareth, la crèche et l'étable de Bethléem, le Saint-Sépulchre, par exemple, sont reproduits avec une fidélité parfaite. L'autel du Saint-Sépulchre est fait d'une pierre importée de la Terre-Sainte, par une permission spéciale de Léon XIII.

On sait que l'œuvre des Franciscains est d'entretenir dans le cœur des catholiques le culte du Saint-Sépulchre. Le nouveau monastère, qui est un des plus précieux reliquaires du monde, est en même temps un noviciat où s'initieront les jeunes gens désireux de propager l'œuvre du Saint-Sépulchre.

C'est le R. P. Kearney, principal des Dominicains, qui a prononcé le sermon de circonstance. Après avoir fait l'éloge de l'Ordre des Franciscains et passé en revue son histoire depuis sa fondation en 1220 par le pape Innocent III, après avoir incidemment mentionné que cet ordre a donné à l'Eglise quatre-vingts saints et cent trente personnes qui ont été dignifiées du titre de " bienheureux ", après avoir cité, parmi les célébrités fournies par la même institution, les noms de saint Bonaventure, Roger Bacon, Alexandre de Halle et Don Scot, le Père Kearney parla de la situation de l'ordre, de notre temps.

Tout en tenant l'université en la plus haute opinion, le Père Kearney a déclaré que les hauts ordres de l'Eglise peuvent bien s'affilier au corps universitaire, mais ne se rallieront jamais aux données fondamentales de ce qu'on est convenu d'appeler " L'Américanisme. " L'orateur ne prononça pas le mot " Américanisme ", mais ses remarques s'appliquèrent évidemment, et avec une grande sévérité, à cette doctrine.

L'antiquité des ordres religieux n'en fait pas, a dit l'orateur, des institutions surannées, et bien que le siècle nouveau s'attache aux siècles passés, rien ne s'adapte mieux que les ordres religieux au temps présent. C'est avec une grande énergie que

L'orateur affirma que les anciens ordres religieux sont aussi progressifs que l'Eglise dont ils font partie. Comme toute éventualité vivante, l'Eglise et les Ordres retiennent leur identité à travers les phases du renouvellement auquel ils sont sans cesse soumis.

En un mot, l'orateur s'est exprimé d'une manière précise et catégorique sur l'attitude des hauts ordres de l'Eglise, en Amérique, à l'égard des conceptions de Hecker et des données générales de la doctrine connue sous le nom d'"Américanisme".

On peut croire que le sermon a été religieusement écouté et qu'il a produit un très grand effet.

Dans quelque temps aura lieu, dans la cathédrale de Philadelphie, une cérémonie imposante, la première du genre aux Etats-Unis, celle de la lecture officielle, par Sa Grandeur Mgr Ryan, du décret de béatification de Mgr John Népomucène Neumann, évêque de Philadelphie, de l'Ordre des Rédemptoristes, mort, en odeur de sainteté, en 1860. Il y a treize ans qu'on a commencé à recueillir les données nécessaires à la béatification. Le décret permettant à la Sacrée Congrégation des Rites de commencer l'examen de la cause de béatification porte la date du 16 décembre 1896. Depuis lors, l'affaire a suivi ses phases régulières, et elle est à la veille d'aboutir.

Les Rédemptoristes des Etats-Unis donneront vraisemblablement beaucoup d'éclat à la cérémonie qui, compte-t-on, aura lieu avant longtemps dans la cathédrale de Philadelphie.

AUTRES PAYS

ITALIE.—L'activité du Saint Père est absolument extraordinaire. La semaine dernière nous notions la publication d'une encyclique aux Français, nos échanges nous annoncent la publication prochaine de l'encyclique à l'Amérique latine, et le télégraphe nous apprend aujourd'hui qu'une autre encyclique vient d'être adressée à l'Angleterre.

Nous publierons tous ces documents dès que le texte nous en sera parvenu.

—Relevé parmi les nouvelles romaines :

Mgr Salvator di Pietro, de la Compagnie de Jésus, vicaire apostolique du Honduras britannique, étant décédé, le R. P. Frédéric Hopkins, de la même Compagnie, né en Angleterre le 25 mai 1844, et pendant plusieurs années vicaire général et finalement administrateur du dit vicariat en a été nommé vicaire apostolique.

—L'archidiocèse de Pondichéry vient d'être démembre pour former un nouveau diocèse, celui de Kombakonam. En voici les limites : au nord, le fleuve Vellar ; à l'ouest et au sud, le Kavéry, qui le sépare du Coïmbatour et du Maduré ; à l'est, le golfe du Bengale et le territoire français de Karikal. Le Saint-Père en a nommé évêque, M. Hugues-Madelain Bottero, des Missions Etrangères de Paris, né dans l'archidiocèse de Chambéry, le 20 janvier 1837 et missionnaire aux Indes depuis 39 ans.

—Le correspondant romain de la *Croix* annonce que le mouvement des cardinaux pour pourvoir aux vides des Congrégations cardinales se fera vers novembre.

FRANCE.—Dans les premiers jours de septembre s'est tenu à Paris-Plaisance le congrès des Bulletins paroissiaux, intime et très pratique. Il a duré deux jours.

Il existe aujourd'hui en France cent dix bulletins paroissiaux.

—Le congrès annuel des directeurs et protecteurs des associations ouvrières catholiques s'est ouvert le lundi 11 septembre au petit-séminaire de Montpellier. Il a été présidé par S. G. Mgr de Cabrières, évêque de Montpellier.

Nous en reparlerons.

—Dimanche, lundi et mardi de la semaine prochaine aura lieu à Valenciennes un grand congrès catholique, sous la présidence de Mgr l'archevêque de Cambrai.

—Mgr Ludovic Taurin-Cahagne, Capucin, évêque titulaire d'Adramyte, vicaire apostolique des Gallas depuis 1880 (il était coadjuteur vicaire apostolique depuis 1873) est mort récemment en France, son pays, où l'avaient conduit les affaires de sa mission.

—On annonce la mort de Mgr Frérot, évêque d'Angoulême. Il était âgé de 69 ans.

ESPAGNE.—En dépit de certaines affirmations qui ont trouvé leur voie jusqu'au Canada, le Congrès catholique de Burgos a affirmé son loyalisme envers la monarchie espagnole et acclamé le Souverain Pontife. On y a combattu avec énergie le libéralisme sous toutes ses formes.

SUISSE.—Le congrès des étudiants catholiques de Porrentruy a été suivi de près par le grand congrès du *Piusverein*, à Notre-Dame des Ermites, Ensieldefn. On a décidé de transformer cette association, de donner à son action un caractère plus social et de l'appeler désormais la *Société des Catholiques suisses*.

EGYPTE.—Les *Missions Catholiques* nous apportent dans l'une de leurs dernières livraisons une lettre d'un missionnaire donnant le compte-rendu détaillé de l'intronisation solennelle de Sa Béatitude Mgr Cyrille Macaire, le nouveau patriarche catholique d'Alexandrie. La cérémonie a été présidée par S. G. Mgr Gaudenzio Bonfigli, archevêque de Cabasa, vicaire apostolique d'Egypte et délégué du Saint-Siège pour les Orientaux d'Egypte et d'Arabie. Les deux évêques suffragants du nouveau patriarche, Mgr Maximos, évêque d'Hermopolis, et Mgr Sgnatios, évêque de Thèbes, y assistaient.

Nous extrayons de cette lettre quelques passages d'intérêt général :

L'Eglise copte-catholique, qui n'avait pas même d'évêque, il y a dix ans, vient, grâce à Sa Sainteté Léon XIII, de reprendre sa place au milieu des autres églises orientales en communion avec Rome. Désormais elle est reconstituée à tous les degrés de sa hiérarchie : elle a des prêtres instruits, pour la plupart formés par les RR. PP. Jésuites ; un épiscopat jeune, intelligent et actif ; un patriarche déjà bien connu et honoré d'une Mission spéciale en Abyssinie, par le Pape Léon XIII.

C'est le 21 juillet qu'a eu lieu, au Caire, la cérémonie de l'intronisation solennelle du nouveau patriarche catholique d'Alexandrie, Sa Béatitude Cyrille II.

On sera peut-être étonné de voir introniser au Caire le Patriarche d'Alexandrie, mais l'Orient chrétien n'est pas dépourvu d'une certaine bizarrerie qui fait son originalité et l'empêche d'être toujours bien connu en Occident.

C'est ainsi que l'Eglise patriarcale copte-catholique, bâtie en plein Caire arabe, n'a rien de copte ni d'arabe, si ce n'est peut-être les tribunes grillagées, réservées aux femmes, suivant l'usage général en Orient. A part ce détail, de couleur locale, l'Eglise rappelle plutôt l'Italie que le Caire.

Le style est grec ; des pilastres cannelés supportent des chapiteaux d'ordre composite. Au-dessus de l'entablement un peintre médiocre a représenté les quatre Evangélistes et quelques patriarches orientaux. En revanche, le tableau de la Fuite en Egypte, placé au fond du chœur, nous plaît beaucoup par sa composition, la finesse de ses personnages et l'harmonie de son coloris. En somme, l'édifice religieux, bâti en rotonde, n'est qu'un chœur d'église, en quête d'une belle nef pour complément.

.....

Et maintenant l'Eglise catholique d'Alexandrie, si humiliée hier, aujourd'hui rayonnante de gloire et justement fière d'avoir pu, dans quelques mois, célébrer et faire approuver à Rome le concile constitutif de sa discipline, peut dire en toute vérité à sa vieille sœur, l'Eglise copte orthodoxe. "Ma sœur, vous souffrez sans consolation et sans espoir, à la merci du protestantisme, qui, non content de vous ravir vos enfants, par milliers, annonce son intention de vous absorber ; venez au Vicaire de Celui qui a dit : "Venez à moi, vous tous qui souffrez et je vous soulagerai" "Il n'y aura qu'un troupeau et qu'un pasteur"... "Le disciple n'est pas au-dessus du Maître."

Revenez donc au successeur de Pierre qui vous a envoyé Marc son *disciple*. Revenez aux enseignements de votre père spirituel, le Bienheureux Marc, car c'est Lui-même qui vous répète, à travers les siècles, par sa devise encore gravée en *syriaque*, sur sa chaire à Venise : Toujours avec Rome. *In aeternum juxta Romanam.*

25 septembre 1890.